



MEUDON

## Ils veulent sauver les tilleuls centenaires et leur parking

JÉRÔME BERNATAS | 10.07.2010, 07h00

« Ils vont nous faire Le Plessis-Robinson sur une artère royale ! » Plusieurs riverains de l'avenue du Château, le majestueux chemin qui mène jusqu'à l'Observatoire de Meudon, ne décollent pas depuis le début des travaux de rénovation en mai. L'entretien de la voie pavée revient à la Drac (Direction régionale des affaires culturelles) depuis son classement sur la liste des monuments historiques en 1972. Or, la Drac a fait abattre une vingtaine d'arbres jugés dangereux en mai et prévoit, à partir de la rentrée, la réfection de la contre-allée est. Cela implique l'aménagement de places de parking bien délimitées et la disparition de 34 tilleuls supplémentaires, remplacés cet hiver par de nouveaux spécimens. La contre-allée ouest subira le même traitement à partir du printemps 2011.

« L'avenue n'est pas assez luxueuse pour l'Etat, qui veut tout refaire pour 7 M€ et abattre des tilleuls dont certains datent de 1823 », déplore Marie Olga Bosse, qui fait partie du comité de défense de l'avenue du Château. Plusieurs analyses phytosanitaires mettent pourtant en lumière la mauvaise santé d'un grand nombre de sujets. « Il faut se montrer raisonnable, conseille Michel Colchen, le président du comité de sauvegarde des sites de Meudon (CSSM). Ces tilleuls, mal élagués en 1949, portent des nécroses importantes sur les branches maîtresses et il faut continuer les replantations. Nous avons demandé à la Drac de procéder progressivement et de replanter par secteurs en plusieurs phases. »

Paradoxe du combat mené par le comité de défense de l'avenue du Château, ses membres défendent à la fois les tilleuls et le maintien de 220 places de parking. « La Drac compte en supprimer plus de la moitié, insiste Marie Olga. Où vont se garer les gens ? Car il n'existe pas d'offre alternative dans un rayon de 300 m ! » Les riverains ont déjà recueilli plus de 200 signatures de protestation. « Il n'y a aucune concertation », affirme Marie Olga.

Les actions menées par la Drac découlent pourtant de décisions prises en 2003, après des discussions avec des associations locales telles que celle des Amis de l'avenue du Château (AAAC) et le CSSM. « Un comité de pilotage se réunit une ou deux fois par an depuis sa création en 2003 », précise-t-on du côté de la Drac.

La restriction des parkings, « sauvages » précise la Drac, va bouleverser les pratiques. « Certains ont pris l'habitude de laisser leur voiture sur l'avenue au lieu d'utiliser leur garage, souligne Hervé Marseille, le maire (NC). L'Etat voulait au départ un stationnement zéro. J'ai appuyé les associations qui avaient fait remarquer que des gens vivent sur cette avenue et ont besoin de se garer. Il y aura finalement une centaine de places. » La Drac prévoit d'achever la réhabilitation de l'avenue du Château d'ici quatre à cinq ans.